

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.  
7 heures 49 minut. soir, Omnibus.  
3 — 52 — — Express.  
3 — 27 — — matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.  
1 heure 02 minutes soir, Mixte.

Départs de Saumur pour Paris.  
9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — — matin, Omnibus.  
6 — 23 — — soir, Omnibus.  
9 — 28 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.  
3 heures 02 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.  
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les dernières nouvelles de Varsovie annoncent qu'un renfort de quinze mille hommes est entré dans la ville, où d'ailleurs tous les esprits paraissent désirer une solution pacifique. (Le Pays.)

Un télégramme de Berlin, du 12 mars, donne des nouvelles de Saint-Petersbourg qui démentent le bruit répandu au sujet de l'envoi d'un grand-duc à Varsovie.

Le comte Cieszkowski, chef de la fraction polonaise aux chambres de Berlin, a été mandé à Varsovie pour prendre part aux travaux de la société agricole. Le comte Bainski, membre de la première chambre, a été appelé de Paris pour remplacer le chef de la fraction polonaise de Berlin. — Havas.

La Gazette de Vienne annonce, dans son numéro du 12, que le feld-maréchal lieutenant comte Manssdorff a été nommé gouverneur de Galicie et général commandant des troupes de cette province et de la Bukowine, et le conseiller de cour Martina, chef civil de la Bukowine.

Le comte Wolkstein, chef de la province du Tyrol, a été relevé de ce poste sur sa demande.

Une dépêche télégraphique de Pesth, du 11 mars, dit que les élections sont terminées dans les cinq districts. M. Gorove a été élu dans le district de Theresienstadt; M. Szilaggi, dans celui de Josephstadt; M. Kacsokovics, dans celui de Franzstadt. — Havas.

Nous apprenons d'une manière à peu près certaine que des pourparlers ont lieu dans ce moment à Messine entre les généraux Fergola et Cialdini. Il est très-probable que la capitulation de la place pourra être effectuée sans effusion de sang. (Pays.)

La discussion a commencé au parlement de Turin. M. Zanolini, président provisoire de la chambre des députés, cède la place à M. Rattazzi, président définitif. M. Zanolini exprime l'espoir que l'Italie va se compléter et transporter à Rome le siège de la

capitale; il fait une noble allusion au général Garibaldi; il termine en exprimant la confiance de la délivrance prochaine de Venise. M. Rattazzi loue le prince Napoléon; il rappelle la motion de M. de Wincke. Il fait l'éloge du général Garibaldi; il exprime la confiance dans la prochaine solution des questions de Rome et de Venise. Le comte Cavour présente la loi de proclamation du royaume d'Italie. L'Italie, dit-il, termine aujourd'hui l'œuvre de sa constitution; elle se fait une par ses lois et ses institutions, comme elle l'est de fait par son origine et sa langue. A l'occasion de l'ouverture parlement, vous avez salué Emmanuel sous le nouveau titre, que l'Italie, de Turin à Palerme, lui a décerné. Vous le confirmerez, comme le sénat, par l'unanimité des suffrages. — Havas.

On lit dans l'Unità Italiana de Milan :  
Dans la journée du 4 mars, les murs de Naples ont été couverts d'affiches :

Aux Napolitains.

Il est d'une suprême nécessité pour le moment que l'opinion publique manifeste hautement sa volonté d'avoir Rome pour la capitale d'Italie.

La presse, les pétitions, les démonstrations, tous les moyens légaux doivent être mis en œuvre pour déjouer les intrigues de la diplomatie astucieuse et craintive, pour sauvegarder les intérêts nationaux et pour empêcher les ennemis de notre commune patrie de s'opposer plus longtemps à l'exécution de la volonté nationale.

Les provinces méridionales qui ont été les premières à vouloir la patrie une et indivisible doivent persévérer dans leurs vœux et offrir les premières la preuve que contre la force morale de l'opinion publique, ni souverains, ni parlements, ni ministres, ne pourront jamais résister.

Voici d'après la Gazette de Franco, la protestation que le roi François II vient d'adresser à ses représentants et qui a dû, suivant le même journal, être remise à S. Exc. M. Thouvenel par le chevalier Canofari :

« Rome 16 février 1861.

« Au moment même où la douloureuse résolution

d'abandonner Gaète a été prise, après un mûr examen, Sa Majesté le roi veut faire connaître à tous les cabinets de l'Europe les motifs de sa conduite. C'est ce devoir que j'ai l'honneur d'accomplir par ordre de Sa Majesté.

« Le résultat auquel on est parvenu, après les efforts les plus héroïques, était facile à prévoir du moment que les circonstances particulières des grandes puissances européennes ne permettaient pas, malgré les appels réitérés du gouvernement du roi, de mettre un frein à l'ambition du Piémont.

« Un souverain qui se trouve entouré des circonstances les plus difficiles, à peine monté sur le trône de ses ancêtres, auquel la trahison, l'intrigue, la révolution, ne donnaient guère le temps d'étudier la situation de son pays, était digne de quelque appui, et méritait, je crois, des sympathies efficaces. Et lorsque ce même souverain était déloyalement attaqué, le jour où il accordait une constitution et les plus grandes garanties à ses sujets, il pouvait se croire dans le droit de faire un appel au tribunal des grandes nations, qui se sont posées pour le bien commun en arbitres du droit public et de l'équilibre politique du monde, dans diverses circonstances que l'Europe a traversées à partir de 1815, et dans des époques relativement anciennes, ainsi que dans des temps plus récents.

« Qu'un souverain ne doive ni demander ni espérer aucun appui extérieur dans les agitations purement intérieures de ses peuples, que l'intervention étrangère ne puisse pas venir assurer alternativement le triomphe de la révolution ou de l'autorité, qu'on laisse, en un mot, les gouvernements et leurs peuples libres de modifier le régime politique de leur propre pays, cette doctrine semble pouvoir être admise comme théorie générale par tout le monde, et être fondée sur les principes de liberté et de justice qui règlent aujourd'hui la politique des grands Etats de l'Europe.

« Mais lorsqu'un monarque combat loyalement pour assurer l'ordre public, pour l'indépendance et pour la liberté de ses peuples, il peut au moins demander la garantie des lois communes entre les nations, qui ne permettent pas à un autre gouverne-

FEUILLETON

LES COUREURS D'AVENTURES.

L'AVENTURIER.

TROISIÈME PARTIE.

(Suite.)

Au nom de Jacinta de San-Pedro, Roland tressaillit. Rodolphe dut entrer dans de nouveaux détails. Ce ne fut pas sans trouble que l'ancien colonel reconnu en la comtesse du Moëlho, infortunée victime de Georges Barzien et de San-Pedro, cette même Jacintinha qu'il avait jadis tant aimée. Le nom de Barzien rappelait encore Frédéric Dormont, Elisa Branteuil et les beaux jours d'une jeunesse misérablement perdue :

— Monsieur Rodolphe, dit l'ancien colonel avec une tristesse nouvelle, votre histoire remue tous mes souvenirs les plus chers; la femme dont vous nous racontez la tragique destinée, je l'adorais, je l'ai maudite, je la plains et je lui pardonne aujourd'hui!... Ah! je comprends, à cette heure, l'intérêt tout particulier que m'inspirait votre petite Olyntha. De vagues reminiscences me revenaient à sa vue... Quoi! elle est la fille de Jacintinha!... Pauvre enfant!...

— Pauvre enfant! répéta Rodolphe, je n'ai même pu lui donner mon nom.

— Et Georges Barzien, l'infâme qui a causé le malheur de Frédéric, sa mort, celle d'Elisa peut-être!... Barzien, dont la seconde femme vit encore, usurpe vos qualités et règne, au moment où nous parlons, dans l'habitation de San-Pedro, toujours ouverte aux aventuriers de tous pays... Pardon! elle me fut ouverte à moi-même, et moi qui vous parle, si je n'avais eu le bonheur de rencontrer à Bahia le pauvre Frédéric, notre ami à tous deux; — si, m'arrachant à la détresse, Frédéric ne m'avait conduit à bord de l'Atalante, je serais... Mais continuez, de grâce, continuez!

Roland s'était brusquement interrompu, renonçant à compléter sa pensée; il n'osa même, en adoucissant les termes, dire à Rodolphe Bardan : « Je serais devenu un malheureux coureur d'aventures, comme je vous vois! » Le père d'Olyntha devina, sourit avec mélancolie et reprit un récit sans cesse interrompu par les questions des deux officiers en retraite.

Cependant Paul d'Herbilliers, pour tenir sa promesse, mettait les instants à profit; laissant son cousin Albert, ses cousines et René de Coisin s'entretenir du héros du jour, il rimait à l'écart dans un coin du jardin.

Dix fois Lucie passa :  
— Eh bien! dit-elle, eh bien?... Pas d'inspiration! Je

ne suis ni Anna, ni Clotilde, ni blonde, ni brune, — le châtain, c'est le hic!... Allons, Paul, laissez-là votre pénitence! Venez-vous faire une partie de volant?

— J'ai mon sonnet à finir!... ne me taquez pas, petite cruelle!

— Moi, cruelle, oh! que les poètes sont menteurs!... Là-dessus, Lucie rejoignait Albert et René; mais Clotilde vint à elle :

— Ma chère Lucie, je t'observe!... Vraiment je ne sais pas ce que notre mère penserait de tes familiarités singulières envers Paul!... Je l'ai vu t'embrasser, toi, tu sembles encourager ses licences... Tu ne le boudes même pas...

— Pas si sotté! répliqua Lucie; d'ailleurs, s'il m'a embrassée, c'est que je l'y ai forcé, moi.

— Tu t'en vantes?...  
— Non! je le dis sans me vanter. J'étais piquée!

— Piquée?

— Oui, piquée de voir Paul t'adresser sa musique et ses vers, à toi qui ne le trouves pas assez sérieux, tandis que moi, qui suis enchantée de sa gâté, de ses talents et de sa belle humeur, je n'ai jamais eu de lui, ni si, ni sol, ni crôte, ni mie, pas un bout rimé long ou bref!... Mais j'aurai mon sonnet, je l'ai exigé net!...

— Lucie, tu m'émancipes!  
— J'ai dix-sept ans.  
— Tu joues avec le feu.

ment de violer le droit public, les traités solennels qui forment le seul lien, la seule garantie de la société politique de l'Europe. Le roi des Deux-Siciles pouvait se croire dans la même position des autres souverains, et avait droit à la même protection contre l'agression étrangère, que ne réclameraient pas en vain la Porte-Ottomane, le vice-roi d'Égypte ou les Régences barbaresques d'Afrique.

» Et il ne suffit pas de dire, pour nier les conséquences de ce principe, qu'il s'agit d'une question entre Italiens. L'Italie, telle que l'histoire l'a faite, telle que l'Europe l'a constituée, se compose de divers États avec des gouvernements indépendants. Voilà le droit reconnu. Que les peuples qui se constituent soient libres de choisir leur gouvernement, qu'ils soient libres, si l'on veut, de pousser jusqu'à ses dernières limites la théorie de leur souveraineté, de renoncer à leur indépendance; mais on ne peut permettre, sans fouler aux pieds tous les principes, que ces mêmes peuples soient envahis sans déclaration de guerre, sous le prétexte d'unité et de liberté, en laissant une seule puissance violer dans son ambition la loi commune des nations.

» Le roi a cru que, s'il était de son devoir de satisfaire les aspirations légitimes de ses peuples et de lutter contre la révolution intérieure, il pouvait sans scrupule en appeler au tribunal européen, lorsque des aventuriers de tous les pays, reniés officiellement par le gouvernement de Sardaigne, mais couverts par son drapeau, traversaient par milliers la Méditerranée, pour faire leur champ de bataille du territoire des Deux-Siciles. Une armée entière, une marine, des parcs d'artillerie, des munitions, tous les moyens furent employés pour semer la mort et la désolation dans les États d'un souverain pacifique, comme dans l'antiquité barbare.

» Frappé à l'improviste par ces événements, ne trouvant pas d'aide dans la loi commune, le roi se retira avec les restes de son armée fidèle derrière les rives du Volturno, pour éviter à sa capitale les horreurs d'un bombardement, et pour défendre ses droits. On vit bientôt que les troupes royales étaient suffisantes, malgré la pénurie de leurs ressources, pour reconquérir le royaume. Alors, sans motif et sans déclaration de guerre, en violant la sainteté des traités, le souverain du Piémont entra à la tête de son armée et occupa le territoire des Deux-Siciles comme un pays conquis.

» Malgré les soupçons que la politique déloyale de la Sardaigne pouvait inspirer depuis longtemps, le roi ne pouvait croire qu'elle aurait tant osé, et que l'Europe l'aurait souffert. Attaquer un souverain qui était en paix avec le monde entier, qui avait offert au Piémont son alliance, et qui avait encore à Turin ses représentants pour la négocier, qui avait à Naples un ministre de Sardaigne accrédité auprès de sa personne; violer tous les traités, fouler aux pieds toutes les lois, détruire à son profit le droit public, sauvegarde et patrimoine de tous, était une énormité telle que personne n'aurait pu supposer, puisque toute nation avait tout intérêt et devoir de la punir.

» Le Piémont violait le droit public et spécialement l'engagement pris à Paris dans le protocole du 14 avril 1859, d'après lequel la guerre ne pouvait avoir lieu entre deux États qui auraient accepté cette déclaration, sans se soumettre d'avance à la mé-

diation des autres. C'était précisément le cas où se trouvait Naples et le Piémont: on comprend que Sa Majesté n'a pu croire l'agression possible, et qu'une fois attaquée elle ait pu et dû croire que les grandes puissances d'Europe l'assisteraient.

» Il n'en fut rien. »

La note rappelle quels furent les résultats de cette agression, qu'on ne pouvait prévoir: le roi, forcé d'abandonner les positions du Volturno et la défense sur le Garigliano, par suite de la présence de la flotte sarde, ravie par la trahison au roi de Naples, et sa retraite à Gaëte, sans finances, sans ressources militaires ni administratives, a résisté pendant plus de trois mois, avec une poignée d'hommes qui combattaient depuis un an, dans des privations terribles, aux attaques incessantes d'une armée qui disposait des moyens de presque toute l'Italie.

« Confiant dans la justice de sa cause et dans l'intérêt bien entendu des autres souverains, le roi affronta les dangers d'un siège qui, prolongé, pouvait lui créer des ressources dans la politique des souverains d'Europe. On sait la conduite magnanime de la jeune reine, du roi et des deux jeunes princes napolitains pendant cette lutte désespérée.

» Les circonstances politiques obligèrent enfin l'Empereur à retirer la flotte de Gaëte. Le roi, sans se faire illusion sur le résultat d'une lutte illégale, crut ne devoir pas abandonner une position dans laquelle, comme dans d'autres, Sa Majesté défendait sa couronne non-seulement, mais l'indépendance de ses peuples, le droit public et la loi en vertu de laquelle les souverains règnent et les nations sont indépendantes et respectées. Sans cette loi il n'y a pas de justice ni de sécurité pour personne; c'est cette base de la société que le roi est fier d'avoir soutenue autant que ses forces le lui ont permis. »

La note insiste de nouveau sur l'inégalité de la lutte impolitique résultant de ce fait que l'ennemi s'était, par la corruption et la trahison, emparé du trésor, des arsenaux, des dépôts de guerre; qu'ainsi il pouvait renouveler et augmenter tous les jours ses moyens d'attaque.

» Contre des soldats toujours renouvelés et augmentés, nous ne pouvions opposer que des braves fatigués par des lutttes qu'ils soutenaient depuis le mois d'août, de Palerme à Messine, de Messine aux Calabres, des Calabres au Volturno, du Volturno au Garigliano, du Garigliano à Mola, de Mola à Gaëte, exposés aux rigueurs de la saison, couchés par terre sans tentes ni couvertures! Aussi aux ravages que faisait parmi eux le canon de l'ennemi virent s'ajouter les ravages des maladies. Le courage et le dévouement ne leur fit jamais défaut au milieu d'aussi grands sacrifices! Jusqu'au moment où le roi espérait un secours, il crut devoir continuer à défendre la cause de la justice et celle de ses peuples.

La note constate que la conférence de Varsovie ne fit espérer aucun résultat, et le discours de l'Empereur, « malgré ses nobles sentiments, » ne permit pas de croire que la « France pouvait ou voulait limiter l'ambition du Piémont. » Le résultat des élections, opérées sous la pression de l'invasion, faisait triompher la politique du comte de Cavour, et, éloignant la guerre avec l'Autriche, donnait au gouvernement de Turin le temps de concentrer tous ses efforts contre Gaëte, abandonnée à elle-même, et contre le roi, douloureusement convaincu que sa

cause, qui était celle de la royauté, n'était partagée par aucun prince régnant en Europe.

La note constate que la supériorité de l'artillerie donnait aux Piémontais l'avantage de tirer de dessus les hauteurs éloignées entourant la place, de la détruire, à l'abri de tout danger. Elle fait remarquer pourtant que, pendant trois mois, ils n'osèrent approcher leurs batteries de la place. La résistance au milieu de tant de désastres et de massacres aurait continué jusqu'à l'assaut décisif, sans deux circonstances qui l'ont brisée: les désastres résultant de l'explosion de deux poudrières.

« La résistance aux moyens de guerre devenait impossible quand le typhus nous tuait chaque jour 60 à 80 hommes. 1,500 soldats étaient à l'hôpital. Une sœur de charité avait péri, sept étaient au lit, il n'en restait que sept de valides. Dans la casemate du roi et de la reine le typhus enlevait le duc de Sangro et M. Ferrari, lieutenants-généraux; on craignait des symptômes de peste. Alors le roi convoqua un conseil de guerre, composé des généraux et des chefs de corps. La reddition fut décidée à l'unanimité. La garnison renouvela même, en ce moment horrible, son serment de dévouement, que jamais elle n'avait pensé à démentir.

» Le roi aurait préféré tomber à la tête de cette poignée de braves qui venaient d'élever si haut l'honneur de l'armée napolitaine. Mais le cœur d'un père devait horner les sacrifices de ses enfants, désormais sans utilité, sans espoir aucun. Sa Majesté autorisa les négociations pour la reddition. A peine eut-on vent de cette décision, que l'ennemi, au lieu de suspendre son feu, l'augmenta d'une manière extraordinairement barbare, couvrant de bombes et de matières incendiaires une place qui demandait à capituler.

» On était tombé d'accord sur les bases de la cession, il ne manquait que les formalités et la ratification, mais le feu continuait avec une cruauté sans exemple de la part d'une armée d'une nation regardée comme civilisée. Il y eut, pendant les heures qu'on négociait, un massacre de soldats et de familles qui n'avaient plus un abri nulle part.

» Je me permets de faire une digression que je vous prie de bien remarquer. En réponse aux observations mesurées mais dignes du général Ritucci, le général piémontais justifie sa conduite sur ce qu'on avait manqué à la promesse de ne pas réparer la brèche pendant le dernier armistice. Mettons de côté le langage au moins insolite de la part d'un ennemi heureux, éclaircissons le fait qu'on nous reproche.

La note insiste ici, en effet, pour démontrer la fausseté de cette assertion.

« Le roi, désolé de se séparer de ses braves, s'embarqua avec la famille royale sur la corvette française la *Mouette*, que l'Empereur Napoléon III laissait dans le port de Naples à la disposition du roi. Obligée par prévoyance qu'eurent aussi la reine d'Espagne et l'empereur de Russie, laissant à Civita-Vecchia et à Villafranca des vaisseaux aux ordres de Sa Majesté.

» Au départ du roi et de sa famille, la garnison, faisant deux ailes sur son chemin, et la foule suivant leurs Majestés, pleuraient et acclamaient avec des cris enthousiastes leur jeune, brave et infortuné souverain.

— Eh bien, je ne gèlerai pas.

— Que veux-tu dire?

— Je dis que: *Qui refuse muse!*

— Tu sais donc?

— Quoi? que sais-je?

— Mais, tu ne sais donc pas?

— Qu'est-ce que je ne sais pas?

— Paul t'a-t-il parlé de sa démarche?

— De quelle démarche?

— Qu'entends-tu par: *Qui refuse muse?*

— Tu ne réponds jamais et questionnes toujours; mais je suis bonne enfant, Clotilde; je prétends que c'est sottise de se refuser les innocents plaisirs de son âge. Devenue vieille, on les regrette, bonsoir, il est trop tard! Je lutine Paul, qui ne s'en fâche point. Je ne me refuse pas ce petit agrément, je ne musarde pas. Demandez et vous recevrez; j'ai demandé des vers, je vais en avoir, moi aussi!... Es-tu contente?...

— Non!... petite jalouse.

— Jalouse de vos sonnets, le cas véniel! Je ne marche pas sur les brisées d'Anna, je pense, ni sur les tiennes, j'espère!... Tu n'as pas tourné la tête du côté de Paul à dîner.

— Toi, tu lui offres tes deux joues.

— Parce que je n'en ai pas davantage.

— Mais tu t'exposes à le rendre amoureux de toi.

— Eh bien! tant mieux! qu'il le devienne! Anna l'a re-

fué, mais elle avait René tout prêt; moi, aurais-je un René en perspective, je ne serais pas fâchée de tenir Paul.

— Lucie, tu te moques de moi, c'est mal!

— Moi! je réponds à ta kyrielle de demandes avec une soumission exemplaire, pendant que tu me parles par logoglyphes!... Si je ne craignais, ma chère aînée, de vous manquer de respect, je vous dirais: — Tu rades.

Paul, triomphant, s'avavançait son sonnet à la main.

Anna, le voyant venir, interrompit la conversation, qui roulait sur l'arrivée de Rodolphe Bardan. Personne à la bastide, pas même l'oncle Roland, ne s'efforçait d'être plus agréable à Paul que la blonde jeune fille. Elle voulait lui prouver ainsi sa franche et cordiale amitié:

— Messieurs, dit-elle à son frère et à son fiancé, venez donc; Paul offre à Clotilde quelque nouvelle pièce de vers; allons en prendre notre part.

— Anna se trompe, dit Paul, ce n'est pas à Clotilde, mais à Lucie, que je m'adresse aujourd'hui.

Juliette, entraînant Olyntha, courut dès qu'elle vit le cercle se former autour de Paul; Lucie monta sur un tabouret d'osier.

— Je ne reçois point de vers terre à terre, disait-elle, il me faut un piédestal.

— En ce cas, je me mets à genoux devant votre divinité.

Cousins et cousines, chacun riait, excepté la grave Clotilde.

Le genou plié, la main sur le cœur, les yeux levés vers Lucie, Paul déclama le plus gaiement qu'il put:

Lucie est un nom lumineux  
Que vous portez mieux que pas une;  
Blanche à faire envie à la lune,  
Rose comme il n'en est pas deux.

Vos sourcils noirs, vos grands yeux bleus,  
Font qu'on vous préfère à chacune,  
Vous qui n'étant blonde ni brune,  
Mettez les cœurs entre deux feux.

Tous les charmes d'une blondeine,  
Vous les possédez, ma cousine,  
Avec vos cheveux châtain-clairs.

Item, je le jure en ces vers:  
Il n'est brunette par le monde  
Que votre air piquant ne confonde.

— Halte-là! dit René, je réclame pour les blondes, moi!

— Clotilde, s'écria Anna, réclame donc pour les brunes.

— Paul passe du blond au noir et du noir au châtain avec un succès toujours égal, disait Albert.

— Succès douteux, dit Lucie en sautant à terre. Ce n'est pas trop mal pourtant; mais je ferai des papillotes de ce chiffon...

» En arrivant dans cette ville, où Leurs Majestés ont reçu l'accueil le plus flatteur du Souverain Pontife et d'un immense public, le roi croit de son devoir de faire protester encore une fois de sa part et en son nom contre la violence dont il est victime, réservant tous ses droits et décidé à en appeler à la justice de l'Europe. Sa Majesté ne veut nullement provoquer d'agitations dans le royaume, mais quand ses fidèles sujets, trompés, trahis, opprimés, dépoüillés, lèveront leurs bras animés d'un sentiment commun contre l'oppression, le roi n'abandonnera pas leur cause. Pour éviter cependant l'effusion du sang, l'anarchie qui menace de roïner la Péninsule italienne, Sa Majesté croit que l'Europe réunie en un congrès doit être appelée à décider des affaires d'Italie.

» Le seul but de sa politique étrangère sera désormais de manifester cette idée et de travailler à sa réalisation.

» Quant au régime intérieur, ses convictions n'ont pas changé. Les promesses du manifeste du 8 décembre sont toujours son programme unique et invariable. »

Lundi a eu lieu une nouvelle conférence des plénipotentiaires chargés de l'examen de la question de Syrie.

Cette conférence a duré une partie de la journée, et, si nous sommes bien informés, tout porte à croire que de la discussion actuelle sortiront d'heureux résultats.

Les puissances, nous assure-t-on, sont animées d'un véritable esprit de conciliation, et chacun de leurs représentants s'efforcera d'apporter à l'œuvre commune sa part d'idées et de résolutions de nature à amener une solution qui, au nom de l'Europe tout entière, réglerait et l'occupation de la Syrie et l'administration future de cette province.

On croit qu'une ou deux conférences suffiront à régler ces points importants. (Le Pays.)

Des dépêches de Beyrouth, publiées lundi, donnent sur la situation de cette province de la Syrie des détails tout à fait exagérés.

Nos informations particulières nous mettent à même d'affirmer que l'état présent des chrétiens n'offre aucun des périls signalés dans ces dépêches; et, sans vouloir prétendre que le but qu'on s'était proposé en Syrie soit complètement atteint, nous pouvons cependant constater une amélioration réelle dans les esprits et dans la situation. (Idem.)

#### FAITS DIVERS.

On annonce comme devant paraître sous peu de jours une réponse de M. le vicomte de la Guéronnière, à la lettre de S. Exc. le cardinal Antonelli.

— Le bulletin de l'Observatoire impérial de Paris du 10 mars contient les indications suivantes :

A Paris, hier soir, de neuf heures quinze minutes à neuf heures vingt minutes, traces d'aurore boréale au N. N.-E 1/4 N. A dix heures dix minutes, forte lueur rouge pendant quelques minutes dans Cassiopée. A ce moment la déclinaison diminue instantanément de 41'. Ces effets disparaissent assez rapidement.

— Oh ! s'écria Paul.

— Je veux mon sonnet sur papier glacé orné de vignettes, avec fioritures calligraphiques; mais *item*, pas d'*item*. Changez-moi cet *item* à la vanille. Quant à la lune elle ne me déplaît pas, il faut toujours un peu de lune dans un sonnet. Messieurs, silence, j'interdis tout affreux calembour.

— Bien ! dit naïvement Albert, nous ne parlerons pas de l'autre.

L'autre (Clotilde) se pinça les lèvres — « Qui refuse muse. »

— Lucie, pensa-t-elle, doit savoir que j'ai refusé Paul, et toutes ses espiègleries sont une petite vengeance, mais il est de ma dignité de ne point y prendre garde.

Les quinze jours qui suivirent pourraient aisément fournir vingt chapitres intimes, entremêlés de récits homériques; peu à peu l'odyssée du comte de Moëlho se divulguait intramuros. Les enfants de la bastide n'ignoraient rien de ce que le fameux coureur d'aventures avait raconté à leurs parents.

Lucie continuait à luttiner Paul; Clotilde faisait des réflexions plus sérieuses que jamais.

Olynthia était l'idole de la famille entière, et l'on ne cachera point qu'Albert se sentait un faible marqué pour elle.

Si sa sœur Clotilde méditait le proverbe moqueur de

A Saint-Petersbourg, Stockholm et Haparanda, hier soir, aurore boréale.

A Livourne, hier soir, à dix heures, forte diminution en déclinaison.

— On écrit de Londres au *Morgeblatt* que, dans les huit derniers jours, douze jeunes filles sont mortes de brûlures; leurs volumineuses crinolines ayant pris feu à la cheminée.

#### SOUS-COMPTOIR DU COMMERCE et de l'Industrie.

Société anonyme, Capital social : 20 millions.

AVANCES ET CRÉDITS

Sur nantissements ou consignations de marchandises et sur warrants;

Sur actions, obligations, titres et autres valeurs.

Siège social : à Paris, rue Lepelletier, 3.

Agences au Havre, à Marseille et à Nantes.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. Louvet, député au Corps-Législatif, vient d'être nommé membre de la commission supérieure de la dotation de l'armée, en remplacement de M. Tarbé des Sablons, décédé.

CONCOURS GÉNÉRAL D'ANIMAUX DE BOUCHERIE, A POISSY.

Le Mercredi-Saint 27 mars 1864.

Un arrêté de M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, en date du 30 janvier dernier, porte que le concours d'animaux gras institué sur le marché de Poissy depuis 1844 aura lieu dans cette ville le Mercredi-Saint, 27 mars.

Des prix et des médailles d'encouragement seront décernés, s'il y a lieu, aux propriétaires des animaux nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et les mieux préparés pour la boucherie.

Les bœufs seront divisés en trois classes :

1<sup>re</sup> CLASSE. — Bœufs jeunes, comprenant les animaux de trois ans et de quatre ans au plus, sans acception de région, quels que soient leur poids et leur origine.

2<sup>e</sup> CLASSE. — Bœufs répartis entre les circonscriptions régionales, divisés en trois catégories : 1<sup>o</sup> bœufs de quatre ans au plus; 2<sup>o</sup> bœufs au-dessus de quatre ans appartenant aux races françaises pures; 3<sup>o</sup> bœufs au-dessus de quatre ans appartenant aux races étrangères ou croisées.

3<sup>e</sup> CLASSE. — Bandes de bœufs composées de quatre animaux au moins, de même provenance et de même race.

Pour la répartition des prix de la 2<sup>e</sup> classe, la France sera divisée en six circonscriptions régionales.

La 2<sup>e</sup> région comprend les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de la Mayenne, de la Sarthe, de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

Quatre prix pourront être accordés aux veaux gras. Les moutons sont divisés en deux classes.

Les animaux de l'espèce porcine seront divisés en deux classes.

Une médaille d'or accompagnera les premiers

Lucie, Albert, de son côté, se répétait parfois cet aphorisme non moins profond :

Petit poisson deviendra grand,  
Pourvu que Dieu lui prête vie.

Du reste, Olynthia la Brésilienne n'était déjà plus un enfant; — elle était telle que sa mère Jacintinha lorsque Roland l'avait aimée.

Mais ne nous engageons pas dans un inextricable labyrinthe et bornons-nous à déclarer que le mariage d'Anna fut heureusement célébré le seizième jour.

Le soir, après un souper fort gai, on dansa, l'on s'amusa beaucoup à la bastide; Lucie dit tout-à-coup à Paul vers la fin d'une contredanse :

— Vos compliments sont fort jolis et me divertissent beaucoup, mon cher cousin; mais, ne serait-ce que pour varier un peu, si nous parlions raison une petite fois.

— Grand galop ! dit M<sup>me</sup> Roland, qui tenait le piano.

— Volontiers, répondit Paul, parlons raison au grand galop; je vous écoute, adorable étoile.

— Sachez donc, en confiance, que j'ai appris, sans le vouloir, le dénouement de votre roman de huit jours avec Clotilde; j'étais à côté du bosquet quand mon père vous transmit sa réponse.

— Ah ! je comprends enfin pourquoi vos charmants badinages datent justement de ce matin-là...

prix, une médaille d'agent les seconds prix, et une médaille de bronze tous les autres.

Les prix et les médailles seront décernés en séance publique, d'après la décision d'un jury nommé par le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Les propriétaires qui présenteront des animaux au concours seront tenus à une déclaration préalable, qu'ils devront faire à Poissy, le samedi ou le dimanche des Rameaux, c'est-à-dire les 23 et 24 mars, de dix heures à cinq heures du soir, pour le premier jour, et de huit heures du matin à deux heures du soir pour le second.

Les animaux destinés au concours devront être rendus à Poissy, sur la place du marché, le dimanche des Rameaux, c'est-à-dire le 24 mars, à six heures du matin, et rester à la disposition du jury jusqu'à la fin des opérations.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Rome, 9 mars. — Le général de Goyon a envoyé un bataillon à Pontecorvo et un détachement à Vallecorsa où les Piémontais de Naples ont fait incursion. Ils se sont retirés devant les Français; cependant Rome s'attend à une démonstration extraordinaire, suivie d'un prochain dénouement sans combat. Le colonel des zouaves Becdelièvre a été remplacé par un Suisse du nom d'Alletz. Des Evêques français seront préconisés le 18. Trente sièges piémontais resteront vacants.

Naples. — Les malades de Gaëte ont communiqué le typhus ici dans les hôpitaux et même en ville. Des troupes ont marché pour réprimer la réaction. A Lecce M. Liborio est allé sommer le cardinal de reconnaître le gouvernement.

Turin, 13 mars. — Messine, 13 mars. — La citadelle de Messine s'est rendue.

Varsovie, 13 mars, 10 heures 20 minutes du matin. — L'aide-de-camp général de Mayendorf est arrivé porteur de la réponse de l'empereur Alexandre à l'adresse des Polonais. Un conseil d'Etat distinct pour le royaume de Pologne est accordé; le comte André Zamoyski en serait le président. La municipalité de la ville est confirmée; promesse de réforme des écoles. Tous les actes officiels se feraient dorénavant au nom de l'empereur comme roi de Pologne. — Havas.

LE MOINS CHER et le meilleur journal d'agriculture, de jardinage, de recettes des familles, des procédés artistiques et manufacturiers, c'est le *Moniteur des Connaissances utiles et pratiques*. Chaque mois, une livraison de 32 pages in-8<sup>o</sup> contient l'exposé de tout ce qui se publie en France et à l'étranger de nouveau, d'applicable et d'utile. Les livraisons de 1864 renferment une foule de recettes pour la fabrication des vins économiques et pour l'amélioration des mauvais vins de 1860. Prix : Cinq francs par an. Paris, rue P.-St-A.-des-Arts, 3. — On s'abonne chez les libraires, ou par un mandat sur la poste. Ce journal paraît depuis 1854. La collection des sept volumes, par la poste, et l'année courante, 35 francs. (132)

— Il fallait vous consoler, pauvre garçon; mais vous ne comprenez encore rien, puisque vous croyez que je badine.

— Lucie, prétendez-vous obliger Juliette à me consoler à son tour ?

— Vilain ! fit la jeune fille.

— Voudriez-vous, continuait Paul, vous donner le plaisir d'imiter vos deux aînées ?...

— Monsieur, vous allez me reconduire à ma place, et je ne danserai plus avec vous ce soir... Ah ! je vous promets de grosses pénitences pour vos affreuses réponses.

Malgré sa menace, Lucie accorda une valse, vers la fin de laquelle Paul, fort intrigué, lui dit d'un ton de doute :

— Franchement, je vous en supplie, répondez-moi. Si je me permettais de demander votre main, diriez-vous oui, diriez-vous non ?

— Ah ! si j'étais Clotilde, que vous me paieriez cher cette impertinence-là !

— Nous savons que vous n'êtes pas Clotilde, mais...

— Taisez-vous ! car si je vous tenais dans un petit coin du jardin !...

— Que m'arriverait-il ?

— Trois bons soufflets pour vous bien prouver dans la tête que Lucie dirait oui trois fois : 1<sup>o</sup> à papa et maman; 2<sup>o</sup> à M. le maire; et 3<sup>o</sup> à M. le curé !... Me trouvez-vous assez lucide ?

Lucie, à ces mots, disparut en éclatant de rire.

(La suite au prochain numéro.)

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ, d'Épinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les RHUMES, enrhouements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. (Médaille d'or en 1845). La PATE PECTORALE DE GEORGÉ, d'Épinal, se fabrique à Paris, 28-30, rue Taitbout. — Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'étranger. (539)

## GIRARD FILS,

Marchand de bois, place de la Grise,

Informe sa nombreuse clientèle qu'il est à même de répondre aujourd'hui à toute demande de charbon de bois, de quelque importance que ce soit.

On trouvera, comme par le passé, dans ses magasins de très-beaux charniers pour les vignes; une grande quantité de barreaux de chêne et de bois blanc; des rais pour charonnage et de très-bon merrain.

M. Girard fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

### BOURSE DU 12 MARS.

4 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 67 95.

5 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 95 75.

### BOURSE DU 13 MARS.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 68 05.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 95 90.

P. GODET, propriétaire-régérant.

M. DIXMIER, ancien huissier à Saumur, désirant retirer son cautionnement, fait cette publication, conformément à la loi. (81)

Tribunal de Commerce de Saumur.

### FAILLITE GUIGNARD.

Les créanciers de la faillite du sieur Guignard, limonadier, demeurant à Vihiers, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, à se présenter, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mardi 19 mars courant, à midi, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le Greffier du Tribunal,  
Th. BUSSON. (133)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

### VENTE D'ARBRES

Le mardi 19 mars 1861, à une heure après midi, il sera procédé, sur la levée d'Enceinte (côté ouest), vis-à-vis de l'École de cavalerie, à la vente aux enchères de cinquante-quatre mûriers et quatre frênes, plantés sur les talus de cette levée.

Cinq pour cent en sus du prix.  
Saumur, le 14 mars 1861.

Le Receveur des Domaines,  
P. VING. (134)

Étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

### A VENDRE MAISON

Sise à Saumur, rue Bodin, n<sup>o</sup> 22.  
S'adresser, pour traiter, audit notaire. (125)

### A LOUER

DE SUITE,

PORTION d'une VASTE MAISON, avec cave et jardin, située rue du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier.

### A VENDRE

D'OCCASION,

Un superbe ETOUFFOIR EN CUIVRE, tout neuf, pouvant contenir quatre décalitres.

S'adresser à M. GOUBY, poëlier, place Saint-Pierre.

### A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

LE 1<sup>er</sup> ET LE 2<sup>e</sup> ÉTAGE d'une maison, récemment construite, située à l'angle des rues Beaupaire et d'Orléans, avec balcon régnant sur les deux rues.

Les appartements du premier étage, disposés pour salons ou magasins, pourraient recevoir des modifications dans leur distribution, si le locataire le désirait.

S'adresser à M. RICHARD père, sur les Ponts. (110)

Rue Basse-Saint-Pierre, 12,  
Saumur,

### LÉONCE CAVELIER FILS

GRAVEUR SUR MÉTAUX.

Fait tout ce qui concerne son art.

ON DEMANDE UN JARDINIER, marié, dont la femme connaisse le service d'une maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du journal.

### AVIS.

### LA MAISON DE BANQUE

A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS,

Ouvre des COMPTES-COURANTS avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (629)

## GUERISON

Prompte et certaine des maladies contagieuses par la COPAHINE MEGE de Rozeau, ph. r. St-Quentin, 23, Paris, agréable et facile à prendre, en voyageant et en travaillant; prescrite et connue depuis 1840. — Dépôt dans toutes les Pharmacies. — Exiger la marque de fabr.

### PLUS DE TACHES

## AVEC L'ÉTHÉROLÉINE DE CHALMIN

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même tous les corps gras, taches de peinture, suifs, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire, cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon: 1 fr. 50 et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Maison à Paris, pour le gros, rue d'Enghien, 24. — Dépôts chez les principaux parfumeurs et merciers.

A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (88)

## ODONTINE

### ET ELIXIR ODONTALGIQUE

Rue Saint-Honoré, 154, à Paris

Le savant professeur, membre de l'Académie de médecine, qui a composé ces dentifrices, a fait une découverte réellement utile à l'hygiène de la bouche, car l'Odontine et l'Elixir odontalgique BLANCHISSENT LES DENTS (sans en altérer l'émail), ENTRETIENNENT LA PURETÉ DE LA BOUCHE, PRÉVIENNENT ET ARRÊTENT LA CARIE.

DÉPÔT CHEZ LES PRINCIPAUX PARFUMEURS

A Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur.

## REVUE DE L'ANJOU

ET

### DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8<sup>o</sup>, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

## A CÉDER

# GRAND HOTEL DE LONDRES

Rue d'Orléans, à Saumur.

Ce bel établissement sera cédé à des conditions très-avantageuses. — Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M. SERGÉ, tenant l'hôtel, ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

Vu pour la légalisation de la signature ci-centre,  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,